

RENTRÉE 2025-2026

LES PETITS MONSTRES DE LA RENAISSANCE

accueil des élèves le 28
août 8h30 à 12h

Une nouvelle année scolaire remplie de belles aventures débute. Nous la voulons empreinte de découvertes, de croissance et de succès pour tous nos élèves. Nous souhaitons poursuivre notre précieuse collaboration avec vous, chers parents pour faire vivre une année scolaire des plus agréables à tous. Soyez assurés que toutes nos énergies seront déployées à rendre cette nouvelle année riche en apprentissages et en plaisir.

Je vous invite donc à prendre quelques minutes chaque mois pour lire l'infoparent que vous recevrez par courriel. Vous y retrouverez plusieurs renseignements importants sur les événements spéciaux, les dates de rencontres et plus encore. Toutes les éditions du journal seront déposées sur le site internet de l'école qui regorge d'informations importantes et utiles. Je vous invite à le consulter en suivant le lien ci-dessous:

<https://renaissance.cssmi.qc.ca/>

Août/Septembre 2025							Dates à retenir...	
D	L	M	M	J	V	S		
				28	29	30	28 août	Assemblée générale des parents 9h Demi-journée - fin de classe 12 h
	1	2	3	4	5	6	1er sept	Congé férié
7	8	9	10	11	12	13	5 sept	Jour considéré comme un lundi
14	15	16	17	18	19	20	17 sept	Journée pédagogique
21	22	23	24	25	26	27	30 sept	Déclaration de la clientèle
28	29	30						

ACCUEIL 25-26



Rentrée scolaire 2025-2026

Et oui, la rentrée est à nos portes. Nous avons hâte de vous accueillir pour cette année spéciale. Cette année sera spéciale, puisque nous accueillerons un nouvel ami. Il s'agit d'un petit monstre sympathique *Mange-Fautes*. Nous avons hâte de te le présenter, car il t'aidera en écriture. Pour souligner son arrivée, tous les membres de l'équipe école se sont amusés à se transformer en petits monstres. Pendant tes vacances, nous t'invitons à tenter de découvrir qui se cache derrière chacun des monstres que tu trouveras plus bas.

Durant la semaine du 17 août, tes parents recevront un message de ton enseignant(e). À ton arrivée sur la cour le 28 août, les élèves seront invités à se diriger vers le « petit monstre » représentant leur enseignant(e).

Cette année s'annonce des plus excitante pour tous. Voici l'horaire de la demi-journée du 28 août :

8h30 Arrivée des élèves sur la cour de l'école

8h50 Présentation des membres du personnel

9h Les élèves se dirigent en classe avec leur enseignant(e). Les parents sont invités au gymnase pour l'assemblée générale annuelle.

12h Départ des élèves.

Veuillez noter que le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.

Bonnes vacances !

TRANSPORT SCOLAIRE



Pour obtenir vos coordonnées au transport scolaire, vous devez accéder à la plateforme du transport via le site Web du CSSMÎ :

<http://www.cssmi.qc.ca/ecoles/favoris/transport-scolaire>

Pour consulter l'information du transport de votre enfant, vous aurez besoin de son numéro de fiche qui apparaît sur la 1re page de son bulletin.

Si vous observez un problème avec le transport scolaire de votre enfant, vous devez contacter le service à la clientèle au 450 974-2505.

RAPPEL IMPORTANT : Il n'est pas possible de donner à votre enfant un mot afin qu'il prenne un autre autobus ou qu'un ami prenne l'autobus avec lui. Aucune demande de ce genre ne sera acceptée et ce, afin d'assurer la sécurité de tous les élèves.

8h30	Arrivée des autobus
8h35	Entrée des élèves
8h40	Début des classes
10h40	Récréation
12h	Diner
13h20	Entrée des élèves et retour des élèves qui dinent à la maison
14h25	Récréation
15h45	Fin des classes
15h55	Départ des autobus

HORAIRE 25-26

Le secrétariat de l'école est une plaque tournante de notre organisation. Afin d'éviter les engorgements, nous vous demandons

- de motiver les absences de votre enfant sur le portail Mozaïk dans la mesure du possible (S'il vous est impossible d'utiliser le portail, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale du secrétariat en mentionnant le nom de votre enfant, son groupe ou le nom de son enseignant, la ou les dates de l'absence, les périodes de la journée et le motif)
- de prendre le temps de lire les infoparents qui seront publiés au début de chaque mois (vous pouvez aussi les retrouver sur le site Internet de l'école: <https://renaissance.cssmi.qc.ca/parents/journal-de-lecole/>)
- de laisser tout objet oublié par votre enfant bien identifié sur la petite étagère dans l'entrée en y inscrivant son nom et son groupe (Merci de ne pas déranger la secrétaire lorsque vous laissez un article, elle vérifie avant la récréation s'il y a des objets sur l'étagère pour le remettre aux enfants).

SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE

HEURES D'OUVERTURE:
8H25 À 12H15
13H15 À 16H25

**LE SECRÉTARIAT EST FERMÉ
ENTRE 12H15 ET 13H15**

CAFÉTÉRIA

La marmite à saveurs a profité de l'été pour se renouveler.

Vous devez maintenant vous créer un compte et c'est à partir de celui-ci que vous pourrez commander les repas de vos enfants.

- Rendez-vous à l'adresse <https://lamarmiteasaveurs.com/> et cliquez sur la case CRÉER UN COMPTE.
- Remplissez toutes les cases puis cliquez sur SOUMETTRE.
- Vous recevrez un courriel vous demandant de confirmer votre adresse afin de passer à l'étape suivante. N'oubliez pas d'aller voir dans votre boîte de Courrier indésirable s'il n'est pas dans votre boîte de réception.
- Vous pourrez ensuite vous connecter à votre compte et créer le profil de vos enfants.
- Sélectionnez Mes enfants et cliquez sur la case AJOUTER UN ENFANT.
- Vous pourrez ensuite commander vos repas.

Vous pourrez payer vos repas à l'aide de votre carte de crédit. Si vous préférez payer par chèque ou argent comptant, veuillez faire parvenir votre montant à l'école et nous appliquerons le montant à votre compte.

Comme il peut arriver des accidents (lunch oublié, échappé ou perdu), nous vous suggérons d'ouvrir un compte même si votre enfant ne mange pas à l'école. Vous pourrez de cette manière payer un repas de dépannage.

Pour ceux et celles qui auraient encore des coupons de l'an dernier, nous vous demandons de nous envoyer par courriel la photo de vos coupons restants accompagnée du numéro de votre dernière commande. Nous porterons le montant correspondant à votre compte. Veuillez prendre note que ce sont les repas qui seront crédités et non le montant en argent. Compte tenu de l'augmentation, vous recevrez donc un montant supérieur à la valeur de vos coupons.

Envoyez-nous un courriel si vous avez des questions.

Vous êtes conviés pour une première rencontre parents-enseignants qui se tiendra dans les locaux de classe de votre enfant.

Lors de cette rencontre, l'enseignante ou l'enseignant vous présentera son mode de fonctionnement, les objectifs qu'elle/ qu'il vise, ses exigences ainsi que son approche pédagogique. Voici donc la date de ces précieuses rencontres :

26 août 2024

18h15 pour les groupes du préscolaire à la 3e année

19h30 pour les groupes de la 4e à la 6e année

N'oubliez pas d'apporter les effets scolaires de votre enfant.

1RE RENCONTRE DE PARENTS

26 AOÛT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PRENEZ PART AUX DÉCISIONS CONCERNANT LE MILIEU DE VIE DE VOTRE ENFANT!

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS DE VOTRE ÉCOLE?

L'assemblée permet d'élire les personnes qui siègeront au conseil d'établissement (CÉ) de l'école.

En raison de la transformation de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles en Centre de services scolaire (CSS) et de la création d'un conseil d'administration (CA), seules les personnes élues comme membre du CÉ et représentantes au comité de parents pourront déposer leur candidature pour siéger à titre de représentant des parents au tout premier conseil d'administration du CSS.

Le membre parent du CÉ représentant votre établissement au comité de parents sera également la seule personne qui pourra exercer son droit de vote afin de désigner les cinq (5) parents du territoire qui VOUS représenteront sur le CA du CSS.

Il est donc souhaitable que vous soyez nombreux à exprimer votre voix en exerçant votre droit de vote lors de cette assemblée afin de choisir les personnes qui VOUS représenteront dans ces différentes instances décisionnelles!



QUEL EST LE RÔLE D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT?

En collaboration avec la direction d'école, le conseil d'établissement exerce notamment certains rôles et responsabilités en lien avec le projet éducatif, le budget de l'établissement, les règles de conduite (code de vie), le temps alloué à chaque matière, la location de locaux et les frais facturés aux parents.

JE SOUHAITE DÉPOSER MA CANDIDATURE POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS!

1. Je suis un parent d'un élève fréquentant une école du CSS.
2. J'ai été élu comme membre parent au sein du CÉ.
3. J'ai ensuite été désigné comme représentant de mon école au comité de parents lors de l'assemblée générale.
4. Je peux donc déposer ma candidature en vue de siéger au CA du CSS*.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS EXERCENT UN RÔLE IMPORTANT!

- S'assurer qu'un soutien adéquat soit apporté aux écoles et aux centres de formation.
- Veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par le CSS.
- S'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose le CSS.
- Exécuter tout mandat que leur confie le conseil d'administration du CSS, sur la proposition du président, visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

À PROPOS DE NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Novateur, engagé et performant, le CSSMI offre des services éducatifs de qualité au sein de son vaste réseau d'écoles publiques et de centres de formation. Le CSS compte 80 établissements situés dans les Basses-Laurentides.

Grâce aux 7 500 employés, toutes les énergies sont déployées pour la persévérance et la réussite des 43 000 élèves, jeunes et adultes.

*Tous réservés de posséder les qualités prévues et de remplir les conditions d'éligibilité.

Consultez la direction de l'école pour des informations précises sur l'assemblée générale de parents.

L'assemblée générale annuelle de parents se déroulera le jeudi 28 août à 9h. Celle-ci permet d'élire les membres du conseil d'établissement qui siègeront durant l'année scolaire. Les parents qui le désirent pourront poser leur candidature sur les 3 postes à pourvoir pour la constitution du nouveau CÉ. Les membres élus auront aussi la possibilité de déposer leur candidature pour le conseil d'administration du centre de services scolaire.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Nous vous demandons la plus grande prudence lorsque vous circulez près de l'école, le matin ou en fin d'après-midi. Nous vous rappelons que la limite de vitesse est de 30 km/h et que les policiers redoublent leur surveillance en début d'année scolaire afin d'éviter un malheureux incident.

De plus, nous vous demandons d'utiliser seulement la zone du débarcadère qui se situe devant l'école, et ce autant le matin que le soir.

La circulation dans le stationnement de l'école, qui est réservé au personnel seulement, est interdite afin d'assurer la sécurité des enfants.

Aucun stationnement n'est autorisé dans le débarcadère des autobus entre 7h et 16h30 pour des raisons de sécurité.

Les trottinettes doivent être entreposées à placées dans les espaces de vélos de l'école. Il faut donc prévoir des cadenas autant pour les trottinettes que les vélos afin qu'ils puissent rester à l'extérieur, dans les zones réservées à cet effet.

TROTTINETTES ET VÉLOS



PHOTOS SCOLAIRES



La séance de photos scolaires aura lieu les 2 et 3 octobre. Un horaire. Nous vous demandons de bien vouloir préparer votre enfant en conséquence (vêtements, coiffure, etc.).

Si la température le permet, les photographies se prendront à l'extérieur. Après la séance de photos, vous recevrez la procédure pour commander vos photos en ligne.

Comme chaque année, en septembre, nous procéderons à la déclaration de l'effectif scolaire. Il s'agit d'une procédure financière qui octroie les ressources scolaires nécessaires pour votre enfant à l'école de la Renaissance. Ce comptage implique que votre enfant doit être présent à l'école lors de cette journée. Cette année, le décompte se fera le mardi 30 septembre, il est donc important que votre enfant soit en classe lors de cette journée.

DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE SANTÉ

La fiche santé de votre enfant se trouve sur le portail Mozaïk.

Les fiches de renseignements de santé ont été remplies en mai et en juin afin que notre infirmière scolaire puisse établir les protocoles de santé dès la rentrée scolaire. Si un changement dans l'état de santé de votre enfant est survenu pendant l'été, veuillez communiquer avec le secrétariat afin de remettre cette fiche à jour.

Il est important de communiquer avec nous si vous jugez que nous devons être informés de problèmes particuliers reliés à la santé de votre enfant.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Si vous ou un membre de votre famille êtes intéressés à faire du bénévolat dans notre magnifique bibliothèque, je vous invite à envoyer un courriel à la responsable Mme Dominique Tessier à l'adresse suivante: dominique.tessier@cssmi.qc.ca en lui indiquant vos disponibilités.

La tâche consiste principalement à enregistrer les prêts de livres, classer les retours et s'assurer du bon fonctionnement lorsqu'un groupe d'élèves se présente accompagné de son enseignante. Une courte formation peut vous être offerte ! Serez-vous de ceux et celles qui se joindront à notre merveilleuse équipe ?

FACTURE ÉCOLE À ACQUITTER

La facture des effets scolaires à payer à l'école est disponible sur le portail Mozaïk. Vous pourrez effectuer votre paiement en ligne. À cet effet, voici le lien à suivre pour accéder aux documents de la rentrée.

[Préscolaire](#)
[1re à 6e année](#)

Certains élèves n'ont pas rapporté leurs livres de bibliothèque en juin dernier. Si c'est le cas de votre enfant, il se pourrait que vous voyiez un montant à payer sur votre facture. Si vous avez retrouvé le livre, votre enfant peut le rapporter à l'école et nous ajusterons votre facture le cas échéant.

SERVICE DE GARDE

Quelques informations importantes à retenir concernant le service de garde

- Christine Lambert est la technicienne au service de garde
- heures d'ouverture de 6h45 à 17h45
- la facturation se fera mensuellement et sera envoyée par courriel
- les absentes de votre enfant doivent être signalées par courriel à l'adresse suivante: sdg.dlr@cssmi.qc.ca
- selon les règles de fonctionnement, vous avez la possibilité de faire un maximum de trois changements sur la fréquentation de votre enfant durant l'année scolaire.
- je vous invite à consulter les règles de fonctionnement du service de garde:
https://d1o78ib334jphr.cloudfront.net/sites/73/2024/06/SDG_Regles_fonctionnement_Renaissance_24-25-F.pdf

Une bonne nuit de sommeil

Le sommeil est **INDISPENSABLE** à notre **ÉQUILIBRE**.
il nous permet de reprendre des forces, de nous réveiller en forme et de grandir !

★ LE TEMPS DE SOMMEIL PAR ÂGE

0 à 12 mois	1 à 12 ans	12 à 18 ans	18 à 55 ans	65 ans et +
Bébé 13 à 18h / Nuit	Enfant 10 à 14h / Nuit	Adolescent 9 à 10h / Nuit	Adulte 7 à 8h / Nuit	Personne âgée 5 à 6h / Nuit

★ QUE SE PASSE-T-IL **ZZZ** quand je dors ?

- JE RÉCUPÈRE**
de la fatigue physique mais aussi du stress de la journée grâce aux rêves.
- JE GRANDIS**
C'est pendant le sommeil que l'hormone de croissance est sécrétée.
- JE MÉMORISE**
toutes les activités de la journée et je permets à mon cerveau de les ranger !
- JE ME RENFORCE**
contre les virus !
La nuit, le taux de globules blancs est à son maximum.

★ SI JE ME LÈVE À... (6h30, 7h00, 7h30)

★ ALORS JE ME COUCHE À :

5 ans :	19h 15	19h 30	20h 15
6 ans :	19h 30	20h 00	20h 30
7 ans :	19h 30	20h 15	20h 45
8 ans :	20h 00	20h 30	21h 00
9 ans :	20h 15	20h 45	21h 15
10 ans :	20h 30	21h 15	21h 30
11 ans :	20h 45	21h 15	21h 45
12 ans :	20h 45	21h 15	21h 45
13 ans et + :	21h 00	21h 30	22h 00

initiatives le partenaire des écoles et des associations